

Procès-verbal de la séance du  
Conseil municipal  
du lundi 4 novembre 2024  
(no 34)

LÉGISLATURE 2020-2025

Sont présent-es :

**Membres de l'Exécutif**

Monsieur	Serge BROQUARD	<i>Maire</i>
Monsieur	Bernard MITTEY	<i>Adjoint</i>
Madame	Emmanuelle SPINEDI	<i>Adjointe</i>

**Bureau du Conseil**

Monsieur	Edgar CARDOSO INACIO	<i>Président</i>
Monsieur	Christophe BONGARD	<i>Vice-président</i>
Madame	Caroline RADICE	<i>Secrétaire</i>

**Membres du Conseil municipal**

Monsieur	Jean-François BEAUSOLEIL
Madame	Marie-France DEMONT
Monsieur	Jean-Paul GAILLARD
Monsieur	Thomas LÄSER
Monsieur	Jean-Pierre RENGGLI
Monsieur	Paulo RODRIGUES DA GUERRA
Monsieur	Jacques-André ROMAND
Monsieur	Emmanuel ROSSI
Monsieur	Joseph-Marie THORENS

Excusé : -/-

Public : 1

**Ordre du jour**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 16 septembre 2024
2. Présentation du budget 2025
3. Présentation du projet d'agrandissement du cimetière
4. Communication du Bureau du Conseil municipal
5. Communication du Maire
6. Rapport des commissions
7. Propositions individuelles et questions

**M. le Président** souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance à 20 h.

## 1. Approbation du procès-verbal du 16 septembre 2024

**M. le Président** constate qu'il n'y a pas de modification à apporter et les personnes présentes à cette séance approuvent le procès-verbal à l'unanimité.

Remerciements sont faits à son auteure.

## 2. Présentation du budget 2025

**M. le Président** passe la parole à **M. le Maire**. Celui-ci commence par remercier Mme Radice pour son travail de préparation, avec le soutien de la société fiduciaire, et il souligne qu'il s'agit d'une tâche compliquée et lourde, d'autant plus que les informations fournies par l'Administration fiscale cantonale impliquent souvent des modifications de dernière minute. La première version du budget présentait un solde négatif et, lors de la séance du 28 octobre, il a été retravaillé par l'Exécutif et la commission des finances pour obtenir un résultat équilibré. Les dernières estimations fiscales, reçues en milieu de semaine dernière, permettent de confirmer ce total.

*(arrivée de M. Romand)*

**M. le Maire** précise que l'exercice 2025 doit tenir compte d'une péréquation financière intercommunale à notre charge contrairement à l'exercice précédent et que nombres de montants ne peuvent être modifiés car ils sont donnés par les comités des divers groupements dont fait partie la commune de Presinge (exemple : GIAP, SIS, ACG, etc).

Après avoir énuméré les différents documents mis à la disposition des membres du Conseil, **M. le Maire** donne des explications sur les comptes qui ont les variations les plus importantes. Il invite les membres du Conseil à poser toutes les questions au fur et à mesure de sa présentation, afin que tout soit le plus clair possible à l'issue de cette séance.

### 01 Conseil municipal et Exécutif

0110.10.31090.00	10'800	Matériel électoral et fournitures	Matériel nécessaire pour le déroulement des opérations électorales pour la législature 2025-2030
0120.00.30000.00	149'000	Indemnités maire et adjoints	Avec la nouvelle législature, le Conseil exécutif (CE) devient le Conseil Administratif (CA) et toutes les responsabilités sont à la charge des trois membres. Ainsi, les indemnités pour 2025 restent identiques à celles de 2024 jusqu'à la fin mai et sont modifiées, conformément à la loi votée en 2023, dès le 1 <sup>er</sup> juin. Le minimum mensuel légal est de Fr. 3'000 par Conseiller-ère administratif-ve. Cependant, les membres du CE actuel ont mis au budget Fr. 4'000, car ils estiment que la charge est lourde, particulièrement avec le projet de développement villageois.

**M. Romand** précise que, dans la loi, le montant minimal mensuel de Fr. 3'000 est pour les communes de moins de 3'000 habitants. Il rappelle que, lors de la précédente législature, il avait été décidé d'attribuer au maire une indemnité supplémentaire de Fr. 1'000 par mois pour couvrir justement la charge induite par le projet de développement villageois. **M. Romand** tient à mettre en perspective que, le projet ayant avancé, il pense que cette charge ne sera plus identique pour la prochaine législature.

Il est indiqué que ce changement dans les indemnités du CA doit faire l'objet d'une délibération à part qui sera votée en même temps que celle du budget et, qu'en cas de rejet de la première, la seconde le sera aussi. Si cela était le cas, il faudrait alors repousser leur approbation à la séance de décembre. D'où, l'importance de se mettre d'accord ce soir.

### 02 Services généraux

0220.00.30100.00	467'242	Traitements bruts	Les taux d'occupation du personnel restent identiques. Des heures supplémentaires en réserve sont mises au budget.
------------------	---------	-------------------	--

0220.00.31000.00	7'000	<i>Fournitures pour le bureau et les tâches administratives</i> Le stockage des archives doit progressivement être mis en conformité et de nouvelles boîtes de rangement doivent être achetées.
0220.00.31990.00	10'000	<i>Autres charges d'exploitation</i> Comprend les cadeaux de départ pour les membres du CM et du CA qui ne seront plus dans la législature 2025-2030.
0220.11.36120.00	23'164	<i>Cotisations SIACC</i> Montant décidé par l'ACG
0290.00.38300.00	0	<i>Immeubles administratifs, Amortissements compl. du PA</i> Pas d'amortissement complémentaire (FIDU) possible au budget, selon estimations fiscales actuelles.

#### 14 Questions juridiques

1406.00.36120.00	13'340	<i>Participation aux dépenses et frais de l'arrondissement</i> Baisse des charges pour l'état-civil.
------------------	--------	---

#### 15 Service du feu

1500.00.36120.00	106'268	<i>Participation aux dépenses et frais de l'arrondissement</i> La porte du garage dans le bâtiment des pompiers à Puplinge doit être changée pour davantage d'efficacité et la part de Presinge est de Fr. 20'000.
1506.00.36120.00	55'336	<i>Participation aux dépenses et frais SIS</i> Montant décidé par le groupement. En augmentation.
1620.00.36120.00	9'785	<i>Participation aux dépenses et frais de l'arrondissement</i> Dépenses stables pour l'ORPC.

#### 21 Scolarité obligatoire

2170.00.31100.00	3'000	<i>Acquisition de mobilier et agencement</i> Installation du dernier tableau et beamer numériques dans le local du sous-sol de l'école.
2170.00.31440.00	16'200	<i>Entretien des terrains bâtis et bâtiments : Ordinaire</i> Certaines demandes de la commission des bâtiments n'ont pas pu être intégrées.
2180.30.36120.00	110'275	<i>Cotisation de fonctionnement GIAP</i> Montant décidé par le groupement. En baisse.
2192.00.31300.00	13'500	<i>Organisation de manifestations : Prestations de service</i> Promotions scolaires à Presinge en 2025. Location d'une tente.
2192.00.31710.00	6'000	<i>Courses scolaires</i> Les camps sont facturés à la commune par le DIP.

#### 32 Culture

3210.00.36120.00	10'155	<i>Dédommagements intercommunaux</i> Bibliobus.
3290.00.31300.01	17'000	<i>Conférences</i> La commission avait demandé Fr. 20'000 pour des concerts et conférences. Le budget a été abaissé par la commission des finances, en fonction de l'utilisation effective.
3290.00.31300.02	8'500	<i>Fête du 1<sup>er</sup> août</i> Budget identique à 2023, jugé suffisant.

3290.00.31300.04	12'500	<i>Autres fêtes villageoises</i> Mêmes manifestations prévues qu'en 2024.
<u>34 Sports et loisirs</u>		
3410.00.36360.00	8'700	<i>Subvention Encouragement au sport</i> Mêmes subventions qu'en 2024, sauf diminution de la subvention au Tour de Presinge.
3420.01.31440.00	3'000	<i>Espaces verts, entretien espaces extérieurs</i> Entretien ordinaire. Jardinets prévus à Pré-Rojoux abandonnés car pas de demande.
3420.02.31300.06	1'000	<i>Organisation : Sortie des jeunes</i> En baisse. Année sans sortie à Europa Park. Une soirée thématique sera organisée conjointement avec Choulex.
3420.02.31990.00	1'500	<i>Cadeaux jubilés aînés</i> Nouveau. Demande de la commission sociale. 5 jubilaires de 90 ans.
<u>54 Famille et jeunesse</u>		
5451.00.36360.01	237'780	<i>Subvention crèche intercom GIPE (Meinier)</i> En augmentation.
5451.00.36360.02	183'340	<i>Subvention crèche Puplinge</i> Baisse des dépenses.
5451.10.36360.00	6'991	<i>Subvention Association Koala</i> Mamans de jour. Budget basé sur des projections.
5451.00.46310.00	79'992	<i>Fondation pour le développ. Accueil préscolaire</i> Montant à recevoir. Ratio entre le nombre de places de crèches proposées et le nombre d'enfants en âge préscolaire.
<u>59 Domaine social</u>		
5920.00.36380.00	40'000	<i>Subventions en Suisse</i> Représente un peu moins du 1% du budget total.
5930.00.36380.00	40'000	<i>Subventions à l'étranger</i> Représente un peu moins du 1% du budget total.
<u>61 Circulation routière</u>		
6150.00.31110.00	4'000	<i>Acquisition de machines, appareils, véhicules et outils</i> Changement d'une batterie dorsale pour les appareils utilisés par les cantonniers.
6150.00.31320.00	20'000	<i>Honoraires conseillers, experts : mandats externes</i> Etude d'ingénieurs concernant le pont de Pré-Rojoux.
6150.00.31410.00	80'500	<i>Entretien des routes</i> Entretien ordinaire + chemin des Etrembles.
6150.00.46120.00	22'000	<i>Dédommagements communes</i> Refacturation des heures de la balayeuse à Puplinge.
<u>62 Transports publics</u>		
6220.00.36370.00	9'500	<i>Participation abonnements TPG</i> Concerne les abonnements « Adulte ».

### 63 Transports autres

6330.00.36370.00	10'200	<i>Encouragement à la mobilité douce</i>	La commission Routes souhaite offrir une subvention de Fr. 900 pour les vélos à assistance électrique 45km/h et les vélos-cargo. La commission des finances n'est pas favorable de soutenir davantage les vélos à haute vitesse, car ils sont plus dangereux. Elle souhaite limiter le nombre de vélos-cargo subventionnés à 3. Après discussion, le CM se range à l'avis de la commission des finances.
------------------	--------	--	--

### 72 Traitement des eaux usées

7201.00.31310.00	25'000	<i>Planifications et projections de tiers : Collecteurs</i>	Suite de l'étude pour l'assainissement du secteur Petit-Cara.
7201.00.31430.00	28'000	<i>Entretien des canalisations et collecteurs</i>	Entretien ordinaire + secteur D3 des collecteurs agricoles.

### 73 Gestion des déchets

7301.00.31300.00	20'000	<i>Honoraires de conseillers</i>	Appel d'offres à faire pour le ramassage des déchets.
7301.12.31200.02	19'000	<i>Encombrants – frais de levées</i>	Contrat Mobilitri pour une année avec 8 communes au lieu de 10.

### 79 Aménagement du territoire

7900.00.31310.00	15'000	<i>Planifications et projections de tiers : mandats externes</i>	Poursuite du mandat AMO pour le développement villageois.
7900.00.31410.00	8'200	<i>Entretien</i>	Entretien du Nant de Cara par une entreprise externe.

### 91 Impôts

2'552'680	<i>Total des revenus (*voir plus bas)</i>	Sur la base des estimations fiscales, montant total des revenus. Anticipation de la baisse des recettes qui sera votée en novembre 2024.
-----------	---	--

### 93 Péréquation financière et compensation des charges

9300.00.36227.00	103'289	<i>Subventions péréquation financière intercommunale</i>	La péréquation est à notre charge cette année. L'impact des résultats sur la péréquation se fait sentir avec environ deux ans d'écart.
------------------	---------	--	--

### 96 Administration de la fortune et de la dette

9630.01.34310.00	50'500	<i>Louv 2, entretien courant des biens-fonds par des tiers</i>	Tourelle 1. Réfection des terrasses du bas, peinture de l'avant-toit et des volets.
9630.02.34395.00	34'000	<i>Louv 7-9, prestations de services de tiers (*voir plus bas)</i>	En plus de l'entretien courant, le budget prévoit l'analyse CECB+ et une étude d'un projet pour l'auberge communale.
9630.04.34310.01	110'000	<i>Cord 2-10, entretien courant des biens-fonds par des tiers</i>	Comprend la réfection d'un appartement et la suite de la rénovation des conduites horizontales du circuit d'eau.
9630.07.34310.01	50'000	<i>Presinge 139, entretien courant des biens-fonds par des tiers</i>	Entretien courant plus réfection éventuelle d'un appartement.

Tel que présenté, le budget des comptes de fonctionnement 2025 se solde par un excédent de Fr. 765.

**M. le Maire** commente encore les documents « Plan des dépenses d'investissements 2025 », « Investissements et amortissements du PA 2025 » et « Situation des emprunts au 31.12.23 et prévisions 2025 ».

**M. le Président** remercie à son tour toutes les personnes qui ont œuvré pour ce projet de budget et, tout en spécifiant que la Mairie sera à disposition pour les questions avant le vote d'approbation du 25 novembre prochain, donne la parole aux membres du Conseil pour permettre d'effectuer des changements directement ce soir, si nécessaire.

Une discussion s'engage sur la pertinence de consacrer Fr. 24'000 pour une étude de faisabilité concernant l'auberge communale, alors qu'il y a un bail de location en cours pour 5 ans, ainsi que sur l'établissement d'un CECB+ (Certificat énergétique cantonal des bâtiments PLUS) pour la même raison.

**M. Renggli** explique que la loi exige que tous les bâtiments publics possèdent un tel certificat d'ici à 2026 et c'est la raison pour laquelle la commission des bâtiments a prévu l'analyse de trois immeubles en 2025, dont l'auberge communale. Il précise qu'ainsi la commune disposera de trois variantes d'exécution pour l'amélioration énergétique de cet édifice lorsqu'elle saura ce qu'elle veut en faire à long terme.

\* La majorité des membres du CM qui s'expriment estime qu'il ne faut pas se précipiter pour faire ces dépenses. Elle s'accorde sur un compromis et ôte la somme prévue pour l'étude. Ainsi, le compte 9630.02.34395.00 est ramené à Fr. 10'000. Pour garder l'équilibre du budget, le compte 9100.00.40000.00 (impôts sur le revenu PP) est ajusté à Fr. 1'362'120, soit un total des revenus de Fr. 2'528'180.

**Mme Radice** procède à ces modifications en direct et annonce que les totaux des comptes de fonctionnement se présentent ainsi :

Total des charges :	Fr.	4'244'548
Total des revenus :	Fr.	4'254'548
Excédent prévu :	Fr.	1'000

**M. Läser** souhaite revenir sur le sujet des indemnités du maire et des adjoints qui augmentent considérablement en 2025 et seront une charge encore plus importante en 2026 puisque les nouveaux montants seront appliqués sur l'année entière. **M. Mittey** donne des précisions sur la charge de travail des membres du CA et sur leur responsabilité conjointe. Il est également précisé que le budget inclut les indemnités de départ qui sont obligatoires désormais. Elles représentent :

- 3 indemnités mensuelles après 1 législature,
- 4 indemnités mensuelles après 2 législatures,
- 5 indemnités mensuelles après 3 législatures et plus.

Afin de clarifier les positions, **M. le Président** soumet la question suivante au vote du CM :

« Faut-il maintenir les indemnités mensuelles des membres du CA à Fr. 4'000 comme proposé par l'Exécutif actuel au lieu de Fr. 3'000 (minimum légal) ? »

Résultat : Pour : 6      Contre : 1      Abstention : 3

**M. le Président** conclut que ce poste au budget ne subit pas de modifications.

Le sujet ne suscitant plus de questions ni de remarques, **M. le Président** passe au point suivant de l'ordre du jour.

### 3. Présentation du projet d'agrandissement du cimetière

**M. le Président** passe la parole à M. le Maire.

Le plan du projet d'agrandissement du cimetière est projeté sur l'écran de la salle et **M. le Maire** en fait la description. Il souligne que les buts de ce projet sont :

- Création d'un jardin du souvenir
- Création d'un carré des enfants
- Créations d'emplacements supplémentaires pour des tombes et pour des colombariums à l'intérieur du mur d'enceinte actuel
- Aérer les espaces et créer des îlots avec des arbres pour fournir davantage d'ombre
- Définir des emplacements supplémentaires pour des tombes à l'extérieur du mur d'enceinte et créer des passages pour la circulation.

Cette proposition a été soumise à la commission des bâtiments qui l'a favorablement préavisée. La demande d'autorisation de construire a donc été déposée et est en cours d'examen.

**M. Gaillard** fait remarquer que la clôture en bois, telle qu'illustrée, pourrait être plus architecturée et il conseille de prendre exemple sur celle située autour du cimetière de Choulex. La remarque est enregistrée.

#### 4. Communication du Bureau du Conseil municipal

##### a. Sortie du CM

**M. le Président** confirme que la sortie au restaurant chez Chevrier proposée lors de la séance précédente pourra s'effectuer avec un transport organisé pour celle-ceux qui le souhaitent.

##### b. Bureau de vote

**M. le Président** signale qu'un nouveau « record » a été battu au bureau de vote lors du second tour des élections à la Cour des Comptes. En effet, seules deux personnes se sont présentées au bureau ce jour-là.

##### c. Décisions de l'ACG soumises au droit d'opposition des CM

**M. le Président** annonce que les décisions de l'ACG du 26.06.24 sont toutes entrées en force sans opposition, sauf pour :

- participation aux charges du GIAP d'un montant de 7,4 millions : opposition de 3 communes
- subvention d'investissement de 1,5 million pour l'achat de 6 minibus et bornes de recharge pour le Bibliobus : opposition de 2 communes
- subvention pour les charges du Grand Théâtre d'un montant de 2,5 millions : opposition de 1 commune.

##### d. Lettres d'habitants adressées au Conseil municipal

**M. le Président** fait la lecture de deux courriers reçus de la part d'habitants. La première exprime leur satisfaction de la réouverture d'un restaurant dans l'auberge communale.

La seconde concerne la relation du règlement d'un litige entre des locataires de l'immeuble 17-21, Louvière et la régie au sujet de la facture de consommation d'eau. L'Exécutif n'a pas eu connaissance de cette lettre avant sa présente lecture et ne souhaite pas commenter son contenu.

**M. Romand** réagit aux critiques mentionnées dans la lettre des locataires vis-à-vis de la régie et souhaite mandater l'Exécutif afin qu'il exige des explications techniques, en tant que propriétaire des immeubles, sur les causes des problèmes de relevés de consommation. **M. Rossi** estime cette situation regrettable et mérite d'être éclaircie. D'autre part, il informe que, conformément aux promesses reçues, les décomptes de chauffage pour l'année passée ont été réceptionnés au 31 octobre.

**M. le Maire** confirme que l'Exécutif a vu à plusieurs reprises le directeur de la régie pour le rappeler à l'ordre concernant la gestion des immeubles.

**M. le Président** se chargera de la réponse à ces lettres.

#### 5. Communication du Maire

##### a. Litige juridique

Les communes de Choulex, Puplinge et Presinge ont obtenu gain de cause dans la procédure juridique qui, depuis plusieurs années, les opposait à un projet de construction d'une ferme biogaz dans une parcelle les concernant. Le dossier, porté jusqu'au Tribunal fédéral, est à présent classé.

##### b. Concours cantonal des aménagements extérieurs

En 2024, la commune de Presinge a reçu le deuxième prix du concours des aménagements extérieurs fleuris pour les communes de moins de 2'000 habitants. Remerciements sont faits à l'entreprise L. Chevalley pour les compositions florales et aux cantonniers pour l'entretien.

##### c. Travaux au chemin des Blessonniers

Les travaux se poursuivront jusqu'à fin novembre. Les SIG doivent changer les conduites d'électricité et d'eau dans ce secteur, mais ni les SIG, ni l'entreprise de génie civil n'ont encore de disponibilités pour cette année et, ainsi, ces changements seront effectués fin 2025.

**M. le Maire** déclare aussi que les réparations sur la chaussée de la route de La Louvière réclamées par la commission des routes seront faites fin novembre 2024.

##### d. Piste cyclable sur la route de Jussy

Les travaux ont repris et doivent durer jusqu'en juillet 2026.

##### e. Revue genevoise

Au nom de tous les participants, **M. le Maire** remercie la Commune pour cette soirée.

#### f. Prochaine législature

Par souci de transparence, **Mme Spinedi** annonce que, contrairement à ce qu'elle a dit en juin dernier, elle ne se représentera pas pour la prochaine législature pour des raisons professionnelles et personnelles.

**M. le Maire** spécifie à M. Thorens qu'il ne pourra pas officier en tant que vice-président du local de vote lors des élections du 23 mars 2025, car il est candidat à un poste de conseiller administratif, selon une information reçue ce jour de la Chancellerie.

### 6. Rapport des commissions

#### a. Sociale

**M. Rossi** fait savoir que la commission se réunira le 18 novembre. Il rappelle que le repas de Noël pour les aînés a été fixé au mardi 10 décembre.

#### b. Ecole & Sport

**M. Renggli** spécifie qu'une demande d'offre a été faite pour la location d'une tente pour la fête des Promotions 2025 qui se déroulera à Presinge.

#### c. Culture & Manifestations

**M. Rossi** redonne les dates à retenir :

- 9-10 novembre : Presing'Art 5<sup>ème</sup> édition
- 23 novembre : Soirée dégustations de vin organisée par l'Amicale 1243
- 30 novembre : Concert rock par le groupe Terminus 7

**M. Gaillard** invite tout le monde à visiter l'exposition des artistes de Presinge, à assister au vernissage le samedi 9 à 11h30 et au brunch du dimanche 10 dès 11h. Cette manifestation n'avait plus été organisée depuis 2016.

**M. Rossi** révèle que le festival Antigél présentera une artiste irlandaise le 13 février 2025 à l'église St-Félix à Presinge.

#### d. Finances

**M. Romand** fait savoir que la commission a donné un préavis positif au projet de budget 2025.

#### e. Aménagement & Projet villageois

**M. Beausoleil** rapporte que la commission s'est réunie début octobre pour parler de l'étude de faisabilité d'un PLQ sur la parcelle 2130 et d'un plan d'investissement. L'idée est d'avoir deux variantes, avec et sans salle de gym. Des informations suivront.

#### f. Routes

**M. le Président** communique que, dans les prochaines semaines, les cantonniers pourront faire l'essai de trois véhicules de voirie. À la suite de cela, la commission transmettra au Conseil son préavis.

### 7. Propositions individuelles et questions

**M. Rossi** déclare que, pour la prochaine législature, il se présentera tant au Conseil administratif que municipal. Il a pris un certain temps pour l'annoncer, car il n'avait pas encore formellement pris sa décision. **M. le Président** précise qu'il figurera sur la même liste que M. Rossi, conjointement à M. Thorens.

**M. Bongard** indique qu'il ne briguera pas un nouveau mandat.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 22h05.

Edgar CARDOSO INACIO  
Président du Conseil

Caroline RADICE  
Secrétaire du Bureau

Procès-verbaliste : Martine Gremion Engeler